

Toponymie et Histoire

GUILLIGOMARC'H, évêché de VANNES

INTRODUCTION - A LA RECHERCHE DU SENS

Le 20 juillet 1396, à Hennebont, les vassaux dont les terres se situaient à l'extrémité ouest de l'évêché de Vannes rendaient hommage à Charles de Rohan, héritier en partage des terres de Guémené et de la Rochemoisan, après le décès de son père Jean I ; ils le reconnaissaient leur seigneur principal à qui ils devaient fidélité, respect et obéissance: "*foy et hommage*".

Parmi les propriétaires de terres en Guilligomarc'h les seigneurs des Portes, de Chefdu Bois, de Keruhezre, de la Sauldraye - ou leurs héritiers - ont laissé, par leurs "*aveux*" au seigneur supérieur, des traces écrites de leurs possessions dans les villages et terres voisines.

Grâce aux déclarations et "*rentiers*" des Rohan, des recoupements indispensables ont été effectués ; un nom propre qui n'est apparu qu'une seule fois n'a été retenu exceptionnellement que comme hypothèse.

A ces documents conservés dans les services départementaux d'Archives s'ajoutent les renseignements apportés par le comte de Laigue et des transcriptions de Joly de Rosgrand, sénéchal de Quimperlé, à partir de pièces anciennes dont l'aveu d'Hervé de Keruhezre daté de 1430, et celui de Jehan des "*Port*" en 1426.

De multiples causes d'erreur rendent incertains des noms de villages ; les cadastres anciens établis par des équipes étrangères au pays et à sa langue ont souvent aggravé les déformations qui rendent inintelligibles bon nombre d'appellations. L'antériorité d'une graphie nous rapproche de son étymologie mais les écrits anciens comportent aussi des erreurs, c'est donc, plus que la date, la signification qui prévaut.

Pour l'atteindre, en raison de l'évolution du breton comme de toute autre langue, il faut recourir aux dictionnaires anciens du "*breton vannetais*" et surtout aux travaux d'érudits tels Joseph Loth, François Falc'hun et Léon Fleuriot, ainsi qu'à ceux de leurs continuateurs.

Une vérification sur le terrain complète l'investigation, élimine des contresens et permet parfois de trancher entre plusieurs interprétations.

Dans une langue de tradition orale comme le breton, la phonétique a autant d'importance que la graphie, cependant seule cette dernière sera reproduite. L'absence d'apostrophe ou d'accent aux XVe et XVIe siècles a été respectée. Le c'h n'apparaît qu'au milieu du XVIIe siècle, il est devenu le signe phonétique du R guttural en finale d'un mot ; le Sac'h a été précédé de Sach et Guilligomarc'h s'écrivait sans apostrophe.

Par ailleurs, Scaër s'écrivait Scazre et Keruhezre se prononçait Keruhër.



L'étude des noms de lieu de Guilligomarc'h peut se prolonger en microtoponymie grâce aux registres de la juridiction de la Rochemoisan et aux actes des notaires de l'Ancien Régime conservés aux Archives Départementales du Morbihan.



Abréviations

I.G.N. Institut Géographique National
Cartes 0719 Ouest, 0719 Est, révision de 1984

c.1818 : 1er cadastre de Guilligomarc'h, dit "*napoléonien*"
c.1783 : Carte de Cassini
r.1950 : Recensement de 1950 (1250 habitants) ; r.1982 (569 habitants).

<u>A.D.</u> : Archives Départementales -	A.D.F.	du Finistère
	A.D.L.A.	de Loire Atlantique
	A.D.M.	du Morbihan

Epoques de la langue bretonne, vocabulaire attesté dans les siècles

v.br vieux breton, avant le XIe siècle
m.br moyen breton, du XIe au XVIIe siècle
br.mod breton moderne à partir du XVIIIe siècle

B.S.A.F. : Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, consultable aux A.D. de Quimper, et au Manoir de Kernault - 29130 à Mellac

Pr - Preuves : Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne - Dom Morice (A.D.).

Les autres dates qui figurent dans le texte se rapportent :

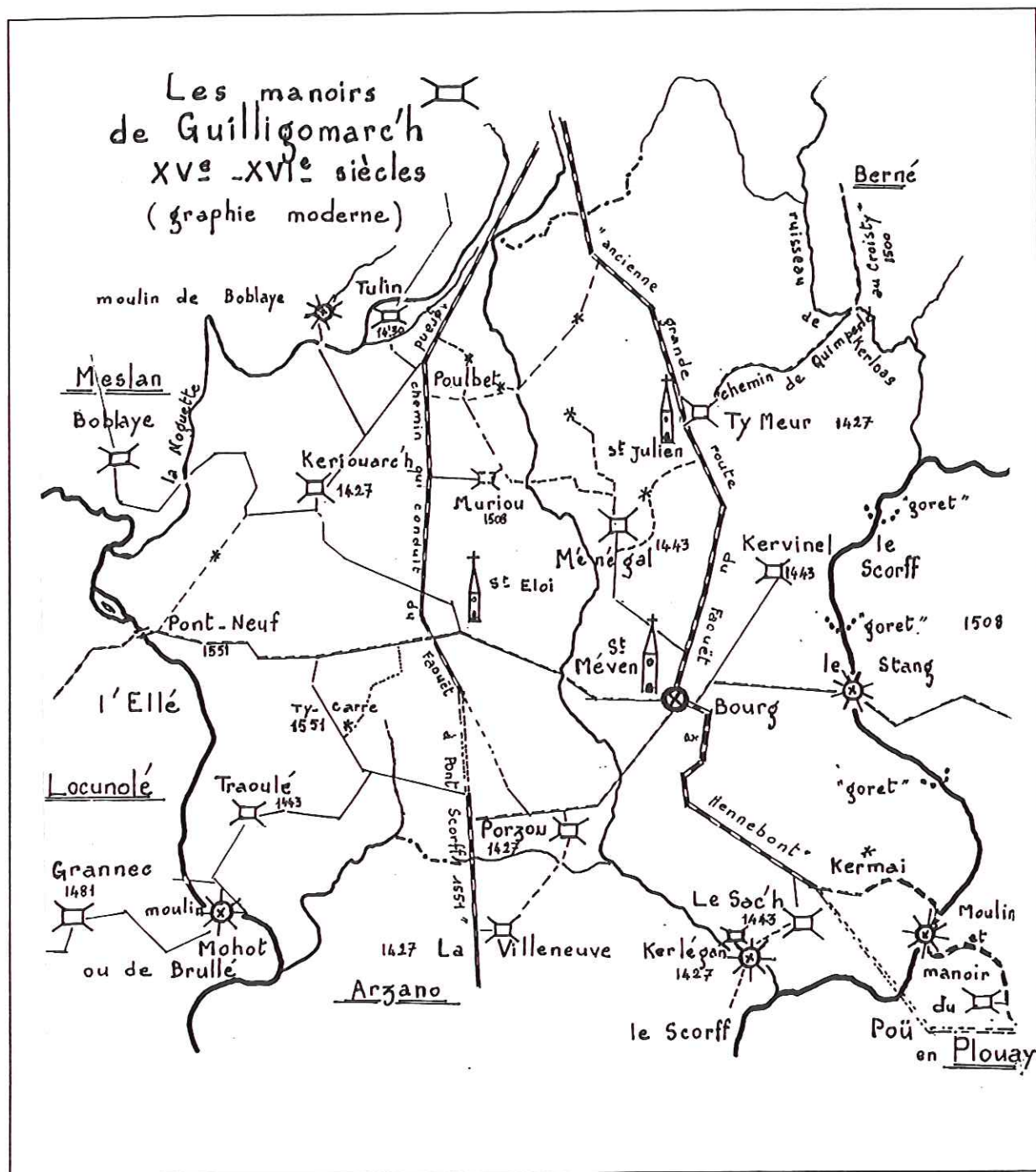
- aux relevés de René de Laigue, publiés dans "La noblesse bretonne aux XVe et XVIe siècles" (A.D.)
- aux "aveux", déclarations de leurs biens par les seigneurs locaux ou par la famille de Rohan ; le détail est précisé dans les cartes qui suivent.

Les noms d'auteurs cités renvoient en annexe à la liste des ouvrages consultés.

Le toponyme souligné en début de ligne est toujours écrit selon la graphie de l'I.G.N., parfois différente dans la commune.

Les noms d'auteurs cités renvoient en annexe à la liste des ouvrages consultés.





Après les Guerres de Succession de Bretagne et de Cent ans, les besoins d'argent conduisirent les Ducs à créer un impôt rural : "les fouages", prélevé par "feux" ou foyers. Les nobles en étaient exemptés en compensation du "don du sans" que supposaient leurs obligations militaires. Fraudes et abus imposèrent des contrôles et des "Réformations des rôles de fouages". On doit à René de Laigue leurs relevés par paroisse dans l'évêché de Vannes ; y sont désignés les manoirs et hébergements nobles ainsi que leurs propriétaires fonciers, les seigneurs. - Les dates de la carte sont celles des actes de contrôle.

Placés près des routes qu'ils avaient mission de contrôler et défendre, les manoirs renseignent sur l'importance des axes de communication de leur époque ou de temps plus anciens. Les voies d'accès aux moulins étaient souvent des traverses.

Dans une paroisse riche en cours d'eau, des ponts de planches sur des talus de pierres complétaient un réseau dense de communications entre villages, imposées par la dispersion des terres cultivées et une nécessaire solidarité. Les grands axes de relations commerciales du Moyen Age ont vu, pour la plupart, leurs tracés plusieurs fois remaniés.

L'EMPREINTE DE L'HISTOIRE DANS LES TOPONYMES

L'occupation romaine des premiers siècles de notre ère a laissé des traces durables dans la région : camps, sites à poteries ou tuiles comme à Beg-ar-Chleuz ("le haut du talus"), en surplomb du Ronse, voies, soubassements près de l'ancien château du Sac'h (M. de Raismes cf. Bulletin de la Société d'Archéologie du Finistère 1902), mais aussi dans les langues y compris le breton ; plusieurs noms de lieux dérivent du latin.

Le Châtré - I.G.N., Chartré 1783, Chartre 1683, Le Chartre 1563, Chartray 1508-1440. Chartre a 2 origines : du latin *carcerum* = prison ; du latin *charta* = papier, charte. Le lieu, au croisement de deux voies alors importantes, a pu correspondre à un poste d'interception pour police et droits de passage ou à un "bureau" de rédaction et remise de chartes ou contrats.

Muriou, lieu noble en 1683 ; manoir de Ker an Meuriou - 1508, emprunté au latin *murus* avec le sens de mur, muraille. Sur un site dominant, le manoir de 1508 a dû s'élever à la place d'un lieu fortifié contrôlant la grande voie de Carhaix à Hennebont.

Porzou 1818, Le Port 1783, Port an Porzou 1683, mais avant sans interruption "des Portes", aussi loin que remontent les documents. A l'origine en latin, *porta* = passage ; la forme bretonne porzou est le pluriel de porz. A rapprocher de Bonigear-porz 1563, en Meslan. Le manoir, dit "ancien" en 1427, contrôlait la voie Querrien-Plouay par le Pont-neuf-Chartre-Le Sach, secondairement Arzano-Guilligomarc'h ; le cadastre d'Arzano de 1810 présente encore un large chemin, appelé "chemin de Guilligomarc'h" qui part de la Villeneuve et dont le prolongement traverse le Porzou. Cette voie d'accès au bourg était utilisée jusqu'au milieu du XXe siècle, grâce à un goere, pont de planches sur talus de pierres.

Les seigneurs ont souvent le nom de leur terre d'origine et la forme française Des Portes les désignait aux yeux de tous et dans les actes. Des homonymes à Kersabiec en Riantec, à Ploemeur, rendent incertaine l'identification de ces seigneurs. On ne sait d'où vient le Guillaume des Portes qui, en 1307, doit donner une quittance de 50 livres pour bois livrés au château de Suscinio (Rosenzweig).

Les des Portes de Guilligomarc'h avaient leurs armoiries dans l'église paroissiale ; ils s'affirmaient ainsi nobles locaux principaux, peut-être "seigneurs fondateurs" à l'aube de la féodalité.

Le Sac'h XVIIe siècle ; Sach avant le XVIIe siècle, le z apparaît plus tard sous l'influence du cornouaillais. L'archiviste morbihannais Rosenzweig propose l'étymologie latine *saccum* = "sac". Le Scorff décrit un méandre qui, avec un affluent, enserre une terre en forme de poche d'où deux façon de comprendre Sac'h : méandre ou poche, le mot subsiste en breton moderne avec le second sens.

Le manoir du Sach fut propriété de Jehan de la Sauldraye, seigneur avec juridiction en Guidel, il possédait aussi le manoir de Kerouarch dit "ancien" en 1427. Sources essentielles de revenus les terres, métairies, parfois manoirs, passèrent aux mains de différentes familles originaires d'autres paroisses ; ainsi le Sach appartenait en 1514 à la famille Jegado (u) seigneurs de Kerollin en Lanvaudan.

Ty-Carré - c.1818 - A part la transcription de 1551 qui y désigne le sieur de Porte-Carrée, le lieu est toujours désigné au masculin : Ty-carre. Ty est "demeure, maison", le féminin évoquerait sa forme. A l'examen des lieux l'étymologie latine explique le masculin : *quadru vium* = à quatre voies, *carrefour* ; donc la "maison du carrefour". A Querrien, Judicarre est à un carrefour.

La décadence de l'Empire romain s'accompagna des invasions de peuples venus de l'Est ; parmi eux les Francs qui apportèrent la langue francique issue du german ancien. Il en subsiste des dérivés comme sénéchal, du german *skalk* "valet", fusionné au latin *senex* "vieux" : "le doyen des serviteurs" à l'origine ; trêve "sécurité"..., saule, loge "lieu couvert", stalle "demeure, écurie".

L'emprunt à la langue n'implique pas la présence de ceux qui la parlent et ces termes ont dû être introduits par le latin médiéval.

Pont et moulin du Stall - en breton stall est "étagère". Le pont et le moulin ont pu prendre le nom francique - signifiant "demeure, écurie" - d'un établissement situé sur la rive de l'Ellé, côté Locunolé.

On reconnaîtra, au cours de cette étude, la prédominance des mots d'origine celtique, qu'ils aient été donnés par les Celtes - que les Romains appelaient Gaulois - ou grâce au renouveau apporté par les Bretons d'Outre-Manche au Ve siècle.



Après le décès d'un seigneur, l'héritier noble devait au seigneur principal, les Rohan ou le duc de Bretagne, un droit de "*rachapt*", ancêtre de nos droits de succession. Les "*aveux*" à la Cour des Comptes de Nantes, en particulier, descriptifs des terres héritées, contiennent les noms des villages ; les dates de la carte sont celles de ces actes.

1426	Aveu de Jehan des "Port"
1430 et 1462	Aveux des Keruhezre (prononcer Keruhër)
1496 et 1500	Aveux d'Yvon des Portes
1508	"Minu" (détail) de la Rochemoisan présenté par Jehan de Rohan sieur de Landal, après décès de Louis de Rohan, seigneur de Rohan
1526	Aveu d'Adelize Cozic, veuve de Michel des Portes, Sr du Lézardeau (Quimperlé)
1551	Aveu de Jehan des Portes - 1556, 1563 : Archives de Rohan-Guémené
1566	Aveu de Pierre de Chefdubois, sieur de Brullé
1683	Rentier (énumération des rentes dues par les vassaux) présenté par Anne de Rohan, princesse de Guémené, après décès de Louis de Rohan, duc de Montbazou

N.B. : il n'a pas été tenu compte d'une graphie qui n'apparaît qu'une fois.

TOPONYMIE DESCRIPTIVE

Les noms de lieux possédaient souvent à l'origine une signification liée à des caractères géographiques, climatiques, agricoles ou sociaux, qui rendait ce dont on parlait immédiatement intelligible et localisable.

Composantes d'un relief tourmenté, les hauteurs, côteaux, vallées, cours d'eau et bois, mais aussi des particularités locales, ont pris noms qui étaient autant de repères ; la toponymie maintient le souvenir de ce pouvoir évocateur des mots.

Le Torrod : Tor, variante moderne du vieux breton tarr "*ventre, bedaine*" et aod (v. br.) hauteur ; ce Torrod est très suggestif du "*ventre de la montagne*", surtout vue de l'est.

Ar Goezmeur - 1551 : n'apparaît pas dans le Dictionnaire topographique de Rosenzweig. Ce n'est pas à proprement parler un nom propre puisqu'il signifie le "*grand ruisseau*" - qui traverse la commune -, mais il mériterait d'être conservé pour son origine très lointaine. Goeth apparaît dans le Cartulaire de l'Abbaye Sainte Croix de Quimperlé au XI^e siècle ; il a des variantes, y compris en gallois, et est d'origine celtique. S'il y a plusieurs villages avec le préfixe goez dans le Morbihan, Goezmeur paraît unique.

Le Daërec - 1566 : "*le petit ruisseau*", terme oublié. ec est un diminutif, daër un des noms de "*ruisseau*" ; ici, le modeste cours d'eau qui sert de limite nord à la commune, avant de rejoindre le ruisseau de Kerloaz.

Beg ar c'hleuz : "*le bout du talus*" n'est guère connu que des archéologues après l'étude de J.P. Bardel qui l'a défini comme site romain de la première moitié du 1^{er} siècle. Il domine le bourg ; on y trouve encore des fragments de tuiles à rebord. En 1956, un souterrain gaulois y a été découvert. Au nord, il subsiste un talus et une portion de chemin creux en direction du Ronse ; en plus de talus et fossé, c'hleuz a le sens général de "*levée, clôture en terre*". Voir Pencleux en Meslan.

Beg ar land - 1818 : "*le bout de la lande*", nombreux dans la région. Au nord-est de Kergadiou, en bordure de route, à la limite des bois.

Bot aval : aval = la pomme, mais Botavel (1566), de bot "*résidence, demeure*" en v. br., et avel, le "*vent*" (awel en gallois) ; village réputé froid, en surplomb du Scorff, exposé aux vents du Nord et de l'Est. Bot en br. mod. = buisson.

Botfao : "*botfau*" dans tous les actes anciens, de bot, en v. br. "*résidence*" et fao "*hêtre*". La graphie actuelle apparaît avec la carte de Cassini.

Bouillenou actuel succède à Bouiennou ou Bouinou (local) ; Bouyounou c. 1818 = "*fangeux, boueux*" ; situé dans un creux étroit où l'humidité s'accumule ; viendrait du gaulois bouille = "*bourbier*" (1)

Boutul : nombreuses variations dont Botuel 1682, 1556 : résidence sur la hauteur, au point culminant de la commune ; de bot et uhel : "*haut ou en-haut*". Peu éloigné de Cozillis et dans le prolongement du chemin antique de Saint Yzaouen, Ouennec en Meslan, considéré comme voie romaine. Au Nord en Meslan, nombreux débris de tuiles à rebord et poteries, significatifs d'un site gallo-romain, authentifié en mai 1999.

Castel Brûlé - 1783 : Parc Brûlé 1566 ou "*château de Brulé*". Castel, d'origine latine, s'appliquait d'abord à un lieu fortifié, puis a souvent été utilisé avec ironie. En 1670, était déposé un "aveu" du moulin de Brulé en Querrien, dépendant de la seigneurie de Ty-Meur, dont la maison principale était située en Guilligomarc'h ; le moulin a pris le nom de Mohot ; terre, manoir, moulin, étaient propriétés des Chefdubois seigneurs de Brulé en Bubry. Des fortifications d'époque médiévale ont été décelées en 1979, à Castel-Brûlé, par M. Sanquer.

Castel-Paris : a pris la succession, un peu au sud-est du précédent. Paris peut venir du nom d'une famille noble : Parisy.

(1) Henriette Walter, ouvrage cité

Coat, Coad et coët : "bois", avec des variations qui tiennent au caractère frontalier de l'ancienne paroisse.

Coadigou : Coëtigou 1683, 1563 ; de Coadic 1508 "*petit bois*" et suffixe ou : pluriel. Le toponyme a été emprunté comme surnom puis nom de famille transmissible ; une stèle de l'âge du fer à l'entrée du village tend à démontrer la permanence de l'habitat.

Coat-Ty-Meur est inchangé mais les bois situés au nord ont connu des appellations diverses.

Coat dachiri - c. 1818, **Coat en dachiri** 1783, vers Coat-Kerloaz ; les géographes ont ainsi écrit ce qu'ils avaient compris d'une explication sur la "*tenue ou tenure*", en breton dalc'h, d'une surface exploitée.

Coat Geslin 1683, 1551 ; en 1496 Bois Jeslin, est propriété indivise d'Yvon des Portes et de Jehan de la Sauldraye. Coet geline 1572, lève tout doute = bois des gelines dont Furetière donne la définition à l'article gélinotte des bois "*poule sauvage qui ressemble à la perdrix, et qui est fort délicate à manger ; quelques-uns appellent aussi gelinotte la femelle du faisan ...*" Dictionnaire Universel 1690.

Coët lisquidic 1683 : "*Coët lisquidic à présent bois Jeslin*" 1551. Pour L. Fleuriot, lesquidic est la forme moderne du vieux breton loskidic qui signifie "*brûlé*". Apparaît dans le Cartulaire de l'Abbaye Sainte Croix de Quimperlé.

Coat ar Houc'h : Coat ar Vourc'h rec. 1950 ; Coët er hou 1783. "*le bois du verrat*" ; il s'agit sans doute d'une contraction de hoc'h gouez = "*porc sauvage*", "*le sanglier*" que dans plusieurs régions les chasseurs continuent d'appeler le cochon. (Coat ar yourc'h - br. m. "*bois du chevreuil*" serait aussi approprié - Iwrch en gallois).

Comenanchou : vient de Komenand. Le cas particulier de petites terres, de part et d'autre de la séparation entre Guilligomarc'h et Meslan, est devenu toponyme ; elles n'appartenaient à aucun seigneur local, donc dépendaient du plus important : de Rohan. Komenand est à rapprocher de kemenet qui, en breton vannetais, a le sens de domaine, propriété - ici "*tènement*" - sous le commandement d'un personnage important. "*Corruption de commendatio ...*" disent L. Maître et P. de Berthou dans l'introduction au Cartulaire de l'Abbaye Sainte Croix de Quimperlé qu'ils ont transcrit. Chou correspond à groupement, réunion.

Parc er convenant 1566 et nombreuses références aux "*convenants*" et "*domaines congéables*". Parc en vieux français est "*enclos*" mais peut avoir existé avant le latin, quand les hommes devaient parquer le bétail. Le convenant liait le propriétaire et l'exploitant - tenancier ou domanier - par contrat devant notaire, selon l'usage de Broërec appliqué dans une partie de l'évêché de Vannes et de celui de Cornouaille. Cet usage préservait la propriété foncière du seigneur ou de toute autre personne riche d'un fonds, le tenancier n'était possesseur que des "*édifices et superficies*", des récoltes ou arbustes, précisés par contrat. Comme le renouvellement du contrat dépendait du propriétaire qui pouvait alors donner "*congé*", le domaine exploité était dit congéable. La formule fut abolie à la Révolution puis rétablie et disparut quand les terres furent achetées par les paysans.

Cozillis 1568, 1563 : de koh ou koz = "*ancien*" et illis "*église*". Les indications fournies par les aveux et rentiers "... *le Cozillis près de Roscras en Meslan (actuel Rosglaz) et de Boffau*" ont permis de situer l'ancien village dans le triangle défini par Bontul et les routes qui se rejoignent à Kerihuel ; zone qui contient le site gallo-romain signalé plus haut, un soubassement semi-circulaire d'origine inconnue, et une statue de pierre - disparue - qui pouvait être en relation avec un rite païen ou avec l'église primitive. Un ajustement de limites place maintenant ces vestiges en Meslan.

Gorets : c'étaient des pêcheries à partir de pieux fixés dans des pierres, disposées de différentes façons sur le lit des rivières ; des entrelacs de branchages, plus tard des filets, retenaient le poisson. Un droit à l'exploitation dénommé parfois "*Recette d'anguilles*" était loué par le seigneur. Ainsi en 1508 les héritiers de Jehan Menou lui devaient "... *un charroi par an, trois sous et quatre deniers*".

Goret peut avoir plusieurs origines : coret en v. br., gord en français (XIIIe s.) lui-même emprunté au scandinave gardr, le dispositif étant sans doute né dans des régions diverses. Il s'observe sur l'Ellé, en bas de Keriell, et sur le Scorff, de part et d'autre du pont du Stang - aux basses eaux - au bas de Kervinel ; le caractère imposant des roches en arc de cercle sur le Scorff suppose une organisation et une mobilisation des hommes sous statut féodal, le servage. Il peut en être de même pour l'édification de talus en pierres de plusieurs chemins creux.

Guerlé, r. 1950 - Guerlés, c. 1818 : le suffixe les ou lez est souvent l'indication de la résidence d'un personnage important. L'observation aérienne par R. Bertrand (Bulletin S.A.H.P.L. 1991) a révélé "... deux enceintes dont l'une, circulaire, n'est que partiellement visible", site classé gallo-romain. Vihout, immédiatement voisin, a révélé la présence de tuiles romaines, les "tugalaë". Les manoirs connus au Moyen Age ne mentionnent pas Guerlés ; les pierres importantes réemployées ou éparées dans le village pourraient provenir d'une construction bien antérieure au XVe siècle.

Guernelé - Guernevez : Le moulin de Guernevez figure sur le cadastre de 1818, au sud de Bel-Air ; sur celui, non daté, des Archives Départementales à Quimper, Ar Goezmeur a pris le nom de "ruisseau de Guernevez". Guern a le double sens d'"aulne", l'arbre, et de "marais" ; nevez celui de "nouveau". S'agit-il d'un hameau nouveau ou d'une déformation de Guernelé ? Guernelé est un village attesté en 1563 et jusqu'en 1775 au moins. A cette date, Henri Yhuel et Elisabeth le Glouannec y demeuraient. L'acte détaillé de leur tenue faisait état de "... matériaux de vieux goretts sur la rivière". Poul Ronjou a pu succéder à Guernelé, après déplacement des ruines.

Goarc'h Quénaou : "lande aux noyers", au delà de Chartray dans le creux de la courbe, voie D.222. Site exploré en 1973 par M. Guéguen et J.P. Bardel qui ont conclu à l'existence d'une ferme fortifiée de la première moitié du premier siècle. Une abondante poterie commune noire et grise, non décorée, des fragments de tasse, leur ont permis la datation (B.S.A.F. 1973).

Guiscaër - Guiscaire, c. 1783 - Quinquiscair, 1682 - Quenquiscazre, 1565 - Quenquis, 1508.

Caër, primitivement "lieu fortifié", et quenquis nom breton équivalent de Plessix, du latin *plaxare* = "tresser". Furetière (1) donne : Plessis ... "vieux mot français qui signifiait autrefois maison de plaisance dont le nom est demeuré à plusieurs terres ou seigneuries" ; elles étaient entourées de branchages entrelacés, de haies tressées, les plesces. A rapprocher de Plessis-Josso (2). Quenquis et ses successeurs se trouvaient en face de Chartray (encore vrai en 1818) ; ce voisinage renforce l'interprétation donnée à ce dernier toponyme. Parmi les Quenquis de la région citons, sur la rive droite de l'Ellé cette fois, celui situé entre la rivière et le Ster Laër, en Lanvéneq, en bordure de la route Quimperlé-Le Faouët, dans une position favorable à la défense et au contrôle. Pour L. Fleuriot, Quenkis semble dérivé de kenk, apparenté au gallois caine = "à branche" (Le vieux breton, éléments d'une grammaire).

Les Ker

Les mots ont une vie comme les choses qu'ils désignent ; celles-ci évoluent, le sens des mots aussi, ker en est un exemple. La survie de populations menacées imposait des moyens de défense variés dont les lieux fortifiés, les Caer. La sécurité s'améliorant, le groupement d'habitations solidaires dans la production agricole a donné à ker le sens de village ou hameau ; les auteurs modernes l'utilisent maintenant pour tout lieu habité.

On situe la prolifération des ker en Bretagne aux XIe-XIIe siècles, après les incursions des guerriers du Nord, les Vikings. Les ker, "villages", sont associés à nouveau à des caractères géographiques, sylvestres, de production ou à des noms d'hommes qui seront examinés séparément.

Kerdervé - Ker d'Hervé, r. 1982 - Kerdervé, 1618, 1783 - Kerdervez, 1563 - Kerderv, 1508 : malgré quelques graphies où revient le prénom Hervé, derv "le chêne" semble plus juste ; le singulier pourrait être en relation avec un arbre exceptionnel, caractéristique du site, dans une région où cette espèce est encore bien représentée. Derv est issu du gaulois dervos ; en gallois : derw - goed.

(1) Furetière : Dictionnaire universel ... 1690

(2) Ou Plessis-Kaer en Crac'h (56)

Kerforn : jusqu'à nos jours avec les formes Ker an forn, 1526 - Ker Fourne, 1462 - Kerforn, 1426, sans altération du sens "four". A l'origine, le four du seigneur, à la fréquentation duquel les vassaux étaient astreints. Hypothèse : le lieu a pu être au centre d'une unité économique et féodale du haut Moyen Age.

Kergroez, récent, de groez "la croix" ou croisée des chemins ; de même Lann ar Groez, terre ou lande au croisement des routes.

Kerhoen - Kerozen, 1683, Kerouzen, 1563, en 1522 dépendait de Louys Rouxel notaire royal. Rapprocher ozen de oxen - gallois - et de ohen "le boeuf" en breton du vannetais ; ouhen : m. br. pour L. Fleuriot.

Kerulvé - Kerihuel, 1783 - Kerulhue, 1683, Kerihuelvé, 1658 (aux de Cosnoal) - Keruhelveu, 1426 : autant de variantes de uhel, du gaulois uxello "élevé", pour un village qui domine le plateau en bordure du Scorff.

Kerouannec - I.G.N. - Keronnec, 1683, Kereonnec, 1565 : ec a ici le sens de "où il y a", onn est le frêne, ouen en gallois. Keronnec correspond à "la frênaie".

Keriouarc'h - Kerwoarch, 1783 - Kerouarch, 1683 - Kerouerch, 1563 : ouarc'h est le "chanvre". Comme Keryouarch en Meslan et Kerygouarc'h en Arzano, ce village est proche d'un cours d'eau nécessaire au rouissage du chanvre ou du lin qui permettait d'isoler les fibres textiles. Keriouarc'h se trouvait à l'intersection des voies Locunolé-Le Faouët par le Pont-Neuf - Kerroch, et de Boblaye - Saint-Eloi, ce qui explique la présence du manoir en 1427, propriété du sieur de la Sauldraye.

Kerlégan, 1818, 1683, 1551, mais en 1427 vivaient au manoir "ancien" de Kerhalleguen, Jacob des Portes et sa mère, en l'absence de Jehan, le père. Kerlégan est une contraction de Kerhalleguen, de haleg = "saule". En 1551, le village de Kerlegan dépendait d'un autre Jean des Portes, petit-fils du précédent. Kervégan est une forme dérivée.

Kerloquet, 1783 - Kerlogue, 1683 - Kerlocque, 1563 : pour L. Fleuriot, locque vient du latin locus = "lieu" dont a dérivé loguelle en français, "petite parcelle de terre" ; les exploitants de ce village se seraient distingués des autres par la petitesse de leurs tenues.

Kernouarn - Moulin de Kerenhouarn (c. 1783) - Kernehouarn, 1563 : houarn se rattache au fer, à son utilisation. Pierre de Châlons dans le 1er dictionnaire vannetais (1723) donne cette définition fort restrictive : "fer à cheval". Le fer a été très employé pour les armes des peuples guerriers, la sédentarisation en a développé les usages agraires ; le nombre de toponymes en houarn traduit l'importance des ferronniers et maréchaux ferrants en activité jusqu'au milieu du XXe siècle. Houarner : le forgeron. Le linteau d'une ancienne maison de Kerloquet porte les emblèmes : enclume, marteau, tenaille.

Kerriot - Queriot, 1683 - Kerrivault, 1588, 1551 ... contraction de rivault, du latin rivalis = "voisin du ruisseau", ici Ar Gozmeur.

Kerroc'h, 1783 - Keroch, 1683, et toutes époques antérieures. De roc, mot prélatin selon Greimas : "rocher" ou "construit sur le roc" ... peut être aussi parce que c'est le village le plus près des Roches du Diable.

Kervran - Kervrann, 1783 - village du Bran, 1572 - Kerbran, 1563, 1551, 1426. Bran est une variante du vieux breton Bren, bryn en gallois, qui signifie "colline", celle qui a pu donner le nom au hameau situé à son pied. Autre interprétation, bran = "corbeau", nom adopté par un guerrier. Au sommet de la colline, deux longs talus perpendiculaires, à large base de pierres, font penser à un retranchement ou un parcage.

Autres lieux

Lonjou, r. 1982, avait encore 8 habitants en 1962 ; derniers vestiges réutilisés en 1997. Lonjou, 1813 - Logou, XVIIIe s. - Logau, 1683, Logeou, 1496 (à Yvon des Portes). Le francique "loge" désigne une habitation rudimentaire, un lieu couvert, une cabane. Dans certaines communes il désigne une maison de pauvre. Lonjou était situé "entre Kerguillerm et Saint Uzouen" (Saint Yzaouën en Meslan).

Le Ronse, I.G.N. - Le Rose, 1783, Roz, 1682, Ros, 1665, Roscoz, 1563 : Ros ou Roz, v. br., est le "*tertre, la butte*" ; la graphie de 1563 avec coz (koz) "*ancien*", laisse supposer qu'au vieux Roz a succédé un autre village à l'emplacement actuel, plus bas, mieux abrité. Le Roscoz pouvait s'élever sur le site romain de Beg-ar-c'hleuz.

Poulbet, I.G.N. - Poulbleut, 1658, au seigneur de Kermerien-Le Cranho, 1644 - Poulbleu, 1587, à Adelize de Baud - Poulbleut, 1563, 1526, 1462. Bleut = "*farine*" ; un moulin a pu y fonctionner, le talus qui subsiste en bordure d'Ar Goezmeur permettant une importante retenue d'eau. Le village était en communication avec Kerderve, Kerjean, Kernouarn et Ménégal.

Stanvi - Stangvi localement - Stanzu, 1783 : de stank "*étang*", parfois artificiel grâce à un barrage, le mot prend alors ce sens en même temps que retenue. Ici, une mare, et "*noirâtre, sombre*". A Querrien, moulin de Stanzu - graphie proposée - avec retenue, sans un site encaissé et sombre.

Toul Tossec "*le creux du crapaud*" dérivé de touseg. : réalité attestée par les témoignages durant trois générations.

Traoulé, 1783 - Tréoulé, 1683 - Troelle, 1551 - Trouelle, 1508, Tenouelle, 1443 - Ce dernier mot est issu du v. br. tnoù (tyno en gallois) "*fond de la vallée*", évolué en Tr, moyen breton, la vallée de l'Ellé, en fait le bassin Guerlé-Traoulé, où le franchissement de la rivière est le plus favorable (ponts et moulin de Stall, moulin-traverse Mohot, gués), d'où la présence d'un manoir en 1427 propriété d'Henri de Chefdubois et d'Alize de St-Siffre, seigneurs de Timat, près d'Hennebont, puis de leurs descendants.

Ty-glaz, apparaît tardivement ; glaz étant la couleur bleue ou verte, le toponyme pouvait désigner une maison au toit d'ardoise parmi des toits de chaume, le schiste étant plutôt réservé aux manoirs. Le site est verdoyant par nature, la toponymie descriptive est autant valable.

Tulin , I.G.N. - Thuley, cadastre de 1826, Meslan - "Treusslin, à présent Teulin", XVIIIe, chefrete à Meslan - Treusslain (écrit Th), 1563 avec manoir à Guilligomarc'h, mais terres en Meslan. Manoir aux Kerhuzre en 1430 ? Treuss, m. br. "*passer à travers, ou la traverse*", apparenté au latin *trans* (Fleuriot). Le lieu comprend une butte entourée de deux ruisseaux. Lain ou lein = "*sommet*", à rapprocher de Leignou, au Saint, ou à Kernevel (Finistère). On peut traduire Treusslain par "*Outre-butte*", comme Treuscoat serait "*Outre-bois*" à Arzano. Un ancien manoir près d'une importante cour bordée de chênes est encore reconnaissable (1998) ; lors de la création des communes, comme les terres, il fit partie de Meslan en 1790.

Ty Meur - A part la graphie dans "*bois-taillis de Thimeur*" en 1566, le nom est inchangé depuis six siècles. Le lieu était stratégique, sur la crête, "*ancienne grande route du Faouët à Hennebont*", au croisement du chemin de Berné, en conséquence choisi pour édifier un manoir, une gentilhommière, "*la grande maison*" = Ty-Meur, dont les pierres qui subsistent donnent encore une idée de l'importance. La chapelle "*dédiée en l'honneur de Dieu et de Mr St Julien*" possédait les armoiries des sieurs de Brullé ; ceux-ci avaient en outre un droit de tombe en l'église paroissiale. Les Chefdubois, sieurs de Brullé, comme les Chefdubois, sieurs de Timat, avaient les mêmes ancêtres, vers 1400 : Henri, premier du nom, et Marie Bignon, lui gouverneur d'Hennebont, fidèle serviteur des ducs Jean IV et Jean V comme le seront ses fils.

Au XVIIIe siècle, la seigneurie appartenait à la famille de Montigny. En 1707, Antoine de Montigny, greffier de l'Amirauté au diocèse de Vannes, en était devenu propriétaire par achat ou héritage (A.D.F. 105 J/1109). Cette famille a donné un maire à Lorient. Le 15 février 1775, décédait en cette ville, âgé de 79 ans, Laurent André de Montigny, sieur du Ty-Meur, Monplaisir ... La fille, Elizabeth Anne avait épousé en 1757 Charles Auguste Carre, seigneur de Lusançay et du Poü en Guidel ; elle fut la dernière dame seigneur de Ty-Meur, propriétaire du manoir et des terres ainsi que du moulin de Brullé. C.A.Carre de Lusançay, commissaire de la Marine à Lorient, descendait d'une famille anglaise introduite à l'occasion du don d'archers fait en 1485 par Richard, roi d'Angleterre et d'Irlande à François II, duc de Bretagne (Dom Morice - Preuves III c. 438).

LES NOMS DE PERSONNES ET DERIVES

Les noms de saints

Le sens de "saint" a évolué depuis le début du christianisme (1). A l'origine, on appelait "saint" celui qui était baptisé, se distinguant ainsi du reste massif des administrés de l'Empire romain. Quand le christianisme est devenu religion dominante, le terme a été réservé au clergé (IVe siècle). Ce sens maintenu en (Grande) Bretagne est parvenu en Armorique avec les moines et autres religieux qui accompagnaient - ou encadraient - les immigrants, évangélisant en même temps les Bretons continentaux plus païens que chrétiens (Ve-VIIIe siècles).

En 1234 (2), le pape s'est réservé le droit d'"officialiser" - de canoniser - les personnages reconnus "saints" selon les règles du Saint Siècle. En 1634 (3), les saints bretons sont exemptés de la béatification imposée par Urbain VIII avant toute canonisation.

Des chercheurs contemporains, P. Gallou, Michaël Jones, entre autres, estiment que de nombreux chefs de clan ou membres de familles aristocratiques vinrent en Armorique et furent sanctifiés par la tradition, ce qui expliquerait le grand nombre de saints bretons.

La toponymie de Guilligomarc'h conserve la trace de la ferveur des populations envers ces saints venus d'Outre-Manche, mais l'évolution de la graphie peut surprendre.



Saint Coal, I.G.N., c. 1783, mais Saint Caval, 1563, et tous autres actes, 1426. Saint Caval, martyr d'Aberdeen dit J. Loth (Les noms de saints bretons)

Saint Eloi, c. 1783 - Saint Elloy, 1683 - Ellouez et Alouez, 1551, Alvouez, 1565 - Saint Algoez, 1426. A rapprocher de Saint Alvoué en Quéven et d'une ancienne chapelle en Lignol, qui n'éclairent ni l'origine ni l'identité de ce religieux. Rosenzweig suggère cependant de rapprocher son nom de Llan-Elwedd, en Radnorshire "avec vraisemblance" (Pays de Galles, Powys)

A la faveur de l'évolution phonétique Saint Eloi, réputé protecteur des chevaux, s'imposa au XVIIIe siècle. Cambry (4) a rappelé cet usage du Nord-Finistère "quand un cheval baille on lui dit : Saint Eloi vous assiste" (le Voyage dans le Finistère).

Autre protecteur des chevaux honoré dans la paroisse : Saint Hilaire (d'Iler : vannetais). Pour le chanoine Joseph Danigo "sous couvert d'Eloi ou d'Hilaire, c'est en réalité le vieux saint breton Alar que l'on honore".

Kervinel, I.G.N., c. 1783 - Querguennel, 1683 - Kerguenhel, 1563 - Kerguennael, 1508. Cette graphie renvoie à Saint Guénaël

Saint Julien, 1998 1566. Par la situation de la chapelle en bordure d'un grand axe on est tenté de voir en Saint Julien l'Hospitalier, patron des voyageurs, le saint du lieu.

En tenant compte des statues de la chapelle, Saint Hilaire, Saint Modé, des saints venus en Armorique d'Irlande ou du sud de l'actuelle Angleterre, honorés dans la proche région tels Kerrien, Guénaël, Fiacre, peut-être Algoez, l'un de leurs frères d'origine et de religion est plus probable : Saint Julien, premier évêque du Mans, IIIe-IVe siècles, fondateur d'églises en Bretagne insulaire. Saint Sulien a pu le précéder ; Luxulien, Luxulian en Cornouaille, Eglwys Sulien en Cardiganshire rappellent son origine (Pierre Madec). A rapprocher de Saint Sulan en Caudan (56), Lossulien au Relecq-Kerhuon (29), Plussulien (22).

Il a pu être le patron de l'ancienne église de Cozillis, située à peu de distance.

(1) et (2) : Bernard Merdrignac : La place et le rôle des saints dans les migrations bretonnes - La Bretagne des origines - Institut Culturel de Bretagne, 1997.

(3) Gwenolé Le Menn : 1700 noms de famille bretons

(4) Cambry : 1749-1807, Président du district de Quimper après la Terreur, un des fondateurs de l'Académie celtique et son premier président.

Autre hypothèse : Saint Hilaire (Iler), dont la statue était portée par les conscrits lors de la procession de Saint Julien, au bourg, le premier dimanche de novembre, était le plus honoré lors du pardon traditionnel qui rassemblait environ 400 chevaux en 1930-1950 ; il a pu être ce saint patron. Nombreuses ont été les substitutions opérées ou tentées par le clergé méfiant à l'égard des vieux saints bretons, à l'occasion de la construction de la chapelle au XVI^e siècle un saint a pu en remplacer un autre.

Saint Méven est le patron de la paroisse comme à Tréméven. Né au VI^e siècle au sud du pays de Galles il est connu comme fondateur d'une abbaye qui est à l'origine de Saint Méen-le-Grand. Sa renommée de guérisseur de maladies comme la gale et la lèpre attendra les XI^e ou XII^e siècles pour que lui soient consacrées des églises paroissiales. Entre temps, la question reste posée de savoir s'il existait une église au bourg.

Au début de la christianisation le faible peuplement et le petit nombre de pasteurs ont entraîné le groupement des fidèles en vastes paroisses primitives ; vraisemblablement, Arzano et Guilligomarc'h ont fait partie de l'une d'elles. Puis les paroisses sont devenues distinctes, puis "*unies*" le recteur résidant à Arzano et finalement Guilligomarc'h, moins peuplé, est devenu trêve (fraction) d'Arzano.

Les actes des XVI^e et XVII^e siècles sont remplis de méprises ou hésitations que ces modifications successives ont provoquées chez les scribes.

Autres noms d'hommes ou dérivés

Quelques villages portent des "*noms de baptême*" issus de la christianisation mais dont la référence à des noms de saints ou personnages religieux est une simple possibilité et non une certitude.

Kerguillerm - Kerguillaume, 1682, 1563 - Guer Guillerm, 1526, 1496. Le toponyme peut être redevable à Saint Guillaume, évêque de Tréguier en 1150, plutôt qu'à Saint Guillerm, évêque de Bourges, mais un laïc a pu laisser son nom au lieu. Guillerm est d'origine germanique.

Kerjean - Kerian, XVIII^e siècle - Kerjan, 1683 - Kerjehan, 1508, 1462, 1426. Parmi les Jean possibles, s'il y a un rapport avec un religieux, le nom de Jean, second abbé de Sainte Croix à Quimperlé (fin du XI^e siècle) pourrait être à l'origine du toponyme.

Kerloas, c. 1818 - Kerloix, 1682 - Kerloyus, 1556 - Kerloes, 1563 - 1508 - prononciation bretonne d'un Louis dont on a marqué le souvenir ? sens tardif possible, mais à l'origine une mise à l'écart imposée, *loes* en v. br. contenant l'idée d'expulsion, "*chasser, se débarrasser*". Fleuriot o.c. Avant encore : *loies*.



Les autres toponymes n'ont plus d'origine religieuse supposée.

Crélo n'apparaît pas dans les textes examinés. "Nom d'homme breton et nom de hameau" dit A. Dauzat qui cite Guilligomarc'h. Il semble qu'il y ait eu déplacement du village de Kernours vers Crélo, ou changement d'appellation.

Kernours, 1818 - « Ker an ours, autrement Ty an Bris », 1572 - Ty an Bris, 1551 - Ty an Ours, 1500. Initialement une maison, celle d'un homme peu sociable, Ours étant sobriquet plutôt que nom de guerrier ; puis un Bris "*le tâcheté*" lui a succédé, mais le village, habité au début du XX^e siècle, a disparu.

Kergadiou - Kercadiou, 1818 - Kercadio, 1783 - Kergadio, 1683 - Kergadiou, 1644, 1563, Kercadiou, 1526. Cat ou Cad = "*combat*" - v. br. - a donné Cadic et Cadiou, village d'un homme de ce nom ou d'un homme valeureux.

Kermai, 1818 - Ignoré par le géographe de 1783 - Kermen ou maen, 1683 - Kermaen, 1563 et tous actes antérieurs sans exception. Maen, nom de femme selon J. Loth - l'épouse du défricheur initial ? En 1396, Jehan Mennou rendait hommage à Charles de Rohan. En 1508, le nom apparaît au pluriel "*les héritiers de Jean Maennou pour la tenue de ses goretz*" et en 1551 Douar Menou "*la terre des Menou*". La prospection aérienne (R. Bertrand, 1992) a révélé au nord du village "*un enclos à fossé paracurviligne sur un plateau dominant le Scorff*". Un chemin antique passait dans le village et aboutissait à une passerelle qui permettait de rejoindre le manoir du Pot, puis Plouay.

Kermentec n'apparaît qu'après 1683, alors que le patronyme Mentec est très répandu au XVI^e siècle dans toute la région de Plouay ; du m. br. "ment" = taille.

Keroualo, I.G.N. - Keriouallo, r. 1982 - Kerouallon, r. 1950 - Keroualo, 1818 - Quirivoallau, 1683 - Kerivallenon, 1563, 1556 (ou .. nou) ... 1508. A rapprocher de Kerivallon à Arzano en 1563. Pour G. Le Menn, Riouallon vient du v. br. Riuualon composé de Ri "roi", uual "valeur", lon "plein". Plusieurs personnages importants ont porté ce nom : Rivallon père du roi Salomon, un évêque d'Alet, un comte de Poher ... Le document du XVe-XVI^e s. utilisé ici porte en titre "Rôle rentier de la Prévosté de Pohaer ... sous la seigneurie de la Rochemoisian" (de Poü-haer, Poü-Kaer anciens).

En 1495, la dame de Querrien, Marie de Ker Rouallen, devenait tutrice de son fils Jehan du Combout (A.D.L.A., B, 2064).

Kervichel, I.G.N, 1984 - r. 1950 - c. 1783 - 1683 ; présenté parmi les noms d'hommes faute de pouvoir donner une signification autre à Vichel. Le hameau n'est cité que par intermittence au voisinage d'un village aujourd'hui disparu, au N.E. semble-t-il : Keravellou, "village des vents", encore cité au XVIII^e siècle, terre de Georges de Cosnoal (1), seigneur en Nostang. Auparavant : Keravellou, 1683, 1651 - Manez avellou, 1508 - Manez oguellou, 1426. Un débroussaillage à Kervichel a rendu apparents des soubassements circulaires, face au sud, pour l'instant non datés, groupement très ancien.

Ménégal, 1818, 1783, 1683 - Manez Le Gal, 1563 - manoir de "Menez an Gual", 1508 et 1462. Manez Méné : "mont ou (petite) montagne". Un Mané an Gal mal situé, peut-être à Lanvaudan, apparaît dans la liste des terres qui entrent dans la succession de Jocelin de Rohan, évêque de Saint Malo, décédé en 1398.

Le Gall en Irlande, en pays de Galles ou Armorique, désignait l'ennemi au mieux l'étranger parlant une autre langue. Gal était "bravoure" en gaoulois.

De nombreuses familles nobles ont porté ce nom, la plus probable à Ménégal serait celle des Le Gal de Cunffio, en Plouay. Gallic est un diminutif. Un souterrain avec salles en file sur plus de 20 m a été exploré (Sanquer, B.S.A.F., 1973). Il datait de l'Age du Fer.

Au nord, le départ d'un chemin antique vers Kerouannec et Poulbet est bien marqué.

Menéguillou - Mene Quinio, 1683 - Mene Quiniou, 1658 - Menez Queniou, 1566, 1462. Guillou dérive de Guillaume, on ne peut l'affirmer pour Queniou ou Quiniou.

Stang ar Bider - Bider est un nom d'homme attesté par la présence de Henri Le Bider en 1508 ; il tient le manoir de "Menez an Gual", avec la veuve de Guillaume Le Bicet et ses enfants, pour 67 sous (A.D.L.A., B. 1562)

Villages disparus ou rebaptisés, outre Keravellou et Lonjou :

Après 1563, Bot an carus, Keresquien, Kerstrop, Remnezoc

Après 1683, Kerlehan, Trauval ou Traual.



(1) de Cosnoal : seigneur de Saint Georges en Nostang, de Kermerien en Saint Caradec Trégomel - Origine anglaise. Voir l'étude de l'auteur dans le Bulletin Annuel N° 27 de la S.A.H.P.L. - 1996.

Et Guilligomarc'h ?

En tous temps la graphie paraît incertaine, y compris dans un même texte :

Guilligomarc, r. 1982 - Gueligomarch, 1783 - Guellegoffarch (rentier de 1556) - Guenlengoumarc, 1536 - Guelgomar, 1443, fouages - Guellegonvarch, 1427, Réformation - Guellegomarch, 1426 - Guelgoumarc, 1382 (Dom Morice, Preuves II, c. 438) - Guillegoumarc, 1380, châtellenie de la Rochemoisan donnée à Jean de Rohan - Guelegoumarho, 1323, accord entre Hervé de Léon et Gauvin de la Rochemoisan.

Si l'évolution de la graphie n'apporte pas de solution au problème d'étymologie, les constantes qui apparaissent permettent de s'en rapprocher.

Le nom d'Haelgomar a été avancé comme celui de seigneur fondateur ; gestionnaire de l'abbaye Sainte Croix (Cartulaire 1131-1139), il a été précédé de celui d'Herveo Haelgomarch, sénéchal au XI^e siècle (Preuves I C. 377). Sans exclure cette hypothèse on doit faire remarquer que la paroisse de Saint Thoïs pouvait le revendiquer puisqu'une seigneurie et juridiction de la Roche elgomarch s'y trouvaient (A.D. Quimper, A 165).

On a vu dans Guilli un dérivé du v. br. killi "*bocages, bois ombragés*" qui n'étaient pas spécifiques des lieux. Guilli, équivalent de "*bourg non fortifié*" serait acceptable si les graphies successives ne donnaient la faveur à Guelé. Certains ont donc perçu dans Guellé une déformation d'Ellé, nom pourtant stable et d'origine prélatine. Une hypothèse plus récente naît de la correspondance entre le préfixe gwele et sa variante galloise et cornique gwely qui désignait, chez les anciens Bretons insulaires, un ensemble familial noble exploitant un territoire. L. Fleuriot a souligné dans le terme gwele le sens de "*lit*" généalogique, l'ensemble familial descendait d'un ancêtre commun et formait donc un clan.

Le dénomination initiale du Guilligomarc'h actuel serait alors contemporaine de la migration des chefs et des prêtres évangélisateurs venus de (Grande) Bretagne et d'Irlande entre le Ve et le VIII^e siècles, incités à l'origine par les Romains, pour combler un déséquilibre démographique probablement. Le mouvement d'émigration a été précédé par des relations commerciales plus anciennes entre peuples de langues peu différentes, car d'origine commune, celtique, ce qui a facilité l'intégration et le mélange des populations.

Bien que compliquée par une première migration au III^e siècle, l'hypothèse est cohérente avec la marque des "saints bretons" laissée dans leurs chapelles et statues et conservée par les toponymes.

La seconde constante gomarch a pour sens "*cavalier*", de march : "*cheval*". On a logiquement cherché le lieu gallois, l'abbaye qui s'en rapprocheraient, le saint ou le chef migrant dont le nom pourrait suivre gwele ; la démarche est ardue, ceux qui s'en inspirent se gardent de toute certitude dans leurs résultats.

Il est tout aussi vraisemblable que le mot gomarch utilisé dans la langue commune, ait été un élément du vocabulaire antérieur aux migrations, voire pré-latin, c'est à dire issu du gaulois, **Gwelegomarc'h** évoquerait alors une lignée réputée d'éleveurs de chevaux ou de cavaliers.

Ainsi la question reste ouverte ; les progrès de la phonétique, de la connaissance en Histoire par la découverte de documents inédits ou de pièces archéologiques, peuvent éclairer la toponymie, science jeune.



Lors de la constitution des communes et districts, en 1790, Guilligomarc'h trêve d'Arzano suivit le sort de cette paroisse et de Rédené, rattachées au Finistère. L'intervention de Billette de Villeroche, influent industriel de Quimper fut décisive ; en même temps qu'il réglait le problème de sa ville partagée par l'Ellé entre évêché de Cornouaille et "terre de Vannes", il agrandissait son district, tout en cédant au Morbihan, dans la région du Faouët et de Gourin, des communes éloignées. Après la signature du Concordat par Napoléon 1^{er} et Pie VII, Guilligomarc'h et ses voisins rejoignirent en 1802 l'évêché de Cornouaille après plus de 1000 ans d'appartenance à l'évêché de Vannes

Dans un paysage façonné par le rude labeur d'hommes et de femmes aux origines diverses, préservé par leurs descendants, Guilligomarc'h s'attache à conserver les traces de son passé.

Gilbert Baudry
Membre de la S.A.H.P.L.



Principaux ouvrages consultés

- ♦ A. Chédeville et H. Guillotel : "La Bretagne des Saints et des Rois" - Ouest France - Rennes 1984
- ♦ Emile Ernault : "Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes - Vannes 1938
- ♦ François Falc'hun - Bernard Tanguy : "Les noms de lieu celtiques, 3ème série, Nouvelle méthode de recherche en toponymie celtique" - Editions armoricaines - Plabennec
- ♦ Léon Fleuriot : "Dictionnaire des gloses en vieux breton"
 - "Le vieux breton éléments d'une grammaire" - Paris 1964
 - "Notes lexicographiques et philologiques" (Réédition d'articles parus dans Etudes Celtiques 1962-1987
- ♦ Patrick Gallou - Michaël Jones : "Les anciens Bretons des origines à nos jours" - ch. VI - Ed. Armand Colin
- ♦ Gwénolé Le Menn : "1700 noms de famille bretons" - Skol 1982
- ♦ Francis Gourvil : "Noms de famille de Basse-Bretagne" - D'Artrey - Paris 1966
- ♦ Greimas : "Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIVe siècle - Larousse ed. 1977
- ♦ Joseph Loth : "Chrestomathie bretonne" - "L'émigration bretonne en Armorique" - Rennes 1883 - "Les noms de saints bretons" - S.A.F 1904
- ♦ Léon Maître - Paul de Berthou : "Cartulaire de l'Abbaye Sainte Croix de Quimperlé"
- ♦ Dom H. Morice : "Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne"
- ♦ Bernard Merdrignac : "Les saints bretons : témoins de Dieu ou témoins des hommes" - "La place et le rôle des saints dans les migrations bretonnes" (dans "La Bretagne des Origines" - Institut Culturel de Bretagne - Rennes 1997)
- ♦ Jean Marie Ploneis : "La toponymie celtique - Ed. du Félin - Paris 1989
- ♦ Rosenzweig : "Dictionnaire topographique du Morbihan" - Paris 1870
 - "Cartulaire général du Morbihan" - Vannes 1895
- ♦ Bernard Tanguy : "Les noms de lieu bretons" - Studi CRDP Rennes 1975
- ♦ Henriette Walter : "L'aventure des mots français venus d'ailleurs" - Lafont - Paris 1996



